

**CGT - INSEE**

**CFDT - INSEE**

**FO - INSEE**

**INSEE - PAYS DE LOIRE**  
105, RUE DES FRANCAIS LIBRES, BP 67401  
44274 NANTES CEDEX  
Tel : 02 40 41 75 75

Nantes, le 18 mars 2002

**COMMUNIQUE DE PRESSE**

**AMIANTE BEAULIEU : RASSEMBLEMENT 19 MARS 2002**

Voilà presque dix ans que les salariés de la Tour Beaulieu évacuaient leur immeuble amianté. Cette opération, qui concernait 1000 salariés de l'INSEE, du Ministère des Affaires Etrangères et du Trésor Public coûtait près de 30 millions d'Euros (200 millions de francs). Et pourtant, jamais les administrations concernées n'ont accepté de reconnaître officiellement les conséquences, sur leurs salariés, des dangers de l'amiante à laquelle ils avaient été exposés.

Nous exigeons la réalisation d'une étude épidémiologique sur l'ensemble des agents ayant travaillé au moins 10 ans dans l'immeuble Beaulieu, pour comparer leur morbidité à celle d'une population « ordinaire ». C'est ainsi que nous saurons vraiment si l'amiante a, ou non, influé sur le nombre de cancers du poumon déclarés.

Mais le Ministère de l'Economie, des Finances et de l'Industrie, malgré des promesses au cours de ces dernières années, bloque toujours la réalisation effective de cette étude par un organisme public et indépendant, l'Institut de Veille Sanitaire.

De la même façon, le décès des deux électriciens de la Tour, Maurice Concher, en 1995 à l'âge de 40 ans et Martial Gérin, en 1999 à l'âge de 43 ans, donne lieu à une bataille des personnels pour faire reconnaître les effets de l'exposition à l'amiante. Après les promesses faites lors d'une visite à Nantes le 8 janvier 2001 de responsables du Ministère de l'Economie, des Finances et du Budget, c'est toujours l'impasse et le silence.

Pour dénoncer ces blocages, pour enfin voir reconnue leur exposition à l'amiante, les syndicats de l'INSEE, du Ministère des Affaires Etrangères et du Trésor organisent un :

**Rassemblement le mardi 19 mars 2002 à 11H 15  
Devant le Tripode Beaulieu**

pour la pose d'une plaque symbolisant l'exposition à l'amiante d'un millier d'agents de l'administration.

**Pour tous contacts :**

<b>C.F.D.T</b>	<b>Yvon Kerhervé</b>	<b>Tél : 02 40 99 90 18</b>	<b>e-mail : <a href="mailto:yvon.kerherve@insee.fr">yvon.kerherve@insee.fr</a></b>
<b>C.G.T</b>	<b>Francis Judas</b>	<b>Tél : 02 40 41 12 11</b>	<b>e-mail : <a href="mailto:francis.judas@insee.fr">francis.judas@insee.fr</a></b>
<b>F.O</b>	<b>Jean-Noël Huvelin</b>	<b>Tél : 02 40 99 90 12</b>	<b>e-mail : <a href="mailto:jean-noel.huvelin@insee.fr">jean-noel.huvelin@insee.fr</a></b>